

Il y a 46 ans, les différentes nations créaient une organisation - les Nations Unies - destinée surtout à maintenir la paix et la sécurité internationales. Les fondateurs de cette organisation étaient déterminés à prévenir ce qu'ils venaient de subir - deux guerres mondiales en deux décennies à peine, des conflits dont les dévastations les ont marqués à un point tel qu'ils se sont jurés de ne jamais les laisser se reproduire. Ces hommes et ces femmes n'étaient pas des idéalistes. C'étaient des gens réalistes, épuisés par la guerre et submergés par la souffrance. Ils avaient constaté que les règles ne servent à rien s'il n'est pas possible de les appliquer. Ils savaient que, dans n'importe quelle société, les règles ne sont respectées que si elles sont appliquées, et que, dans le cas contraire, elles perdent toute signification et la société cesse d'être pacifique. Par conséquent, instruits par le triste sort de la Société des nations, ils ont élaboré une Charte qui donnerait à la communauté internationale le droit et la capacité de décourager les agressions et d'obliger ceux qui les commettent, par la force si nécessaire, à faire marche arrière.

Ces objectifs imprègnent la Charte des Nations Unies. Ils sont toutefois restés lettre morte pendant des décennies parce qu'est survenue une nouvelle guerre - la Guerre froide - qui a fait de l'ONU l'ombre de ce qu'elle devait être. Nous avons donc assisté à des douzaines d'agressions qui sont restées impunies. Les conflits faisaient rage parce que l'ONU était paralysée.

Cette guerre froide est terminée. Avec la fin de cette guerre, les vieilles excuses ont disparu et de nouvelles occasions sont apparues. Nous avons maintenant l'occasion de faire en sorte que les Nations Unies soient unies non plus en théorie mais dans la réalité.

C'est ce que nous avons accompli jusqu'ici. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a fonctionné comme ses architectes l'avaient prévu. La Charte des Nations Unies a été appliquée. Le processus consistant à assurer le respect des résolutions a été suivi.

Nous approchons donc du moment où nous devons peut-être passer aux actes. C'est un moment difficile. Il serait facile maintenant de reculer, de renoncer à nos principes et à nos engagements. Après tout, diront certains, il ne s'agit que du Koweït, un minuscule pays. D'autres recommanderont que nous battions partiellement en retraite et repoussions le délai, de plusieurs mois peut-être. D'autres encore proposeront que nous faisons la moitié du chemin et donnions à M. Hussein ce qu'il réclame. Après tout, diront-ils, aucun principe, ni loi, ni Charte des Nations Unies ne vaut le risque d'une guerre.